

9 mesures à prendre en cas de fermeture prolongée de votre site

- Pendant les périodes de vacances été / hiver
- Pour installer de nouvelle(s) ligne(s) de production
- Pour un réaménagement important
- Suite à un sinistre
- Suite à une fermeture administrative

1. Arrêtez toutes vos installations et mettez-les hors tension à l'exception des systèmes d'alarmes techniques/vols/incendie.
2. Laissez l'entreprise en bon état de rangement et de propreté :
 - Supprimez les charges calorifiques inutiles, par exemple les emballages dans les ateliers de production.
 - Gardez une distance suffisante entre les matériaux inflammables et les sources potentielles d'inflammation.
3. Stockez les liquides combustibles et inflammables dans des locaux résistant au feu avec une rétention ou sur des bacs de rétention.
4. Ne tolérez aucune marchandise combustible à proximité des bâtiments, y compris sous les auvents et maintenez une distance supérieure à 20 m.
5. Activez les systèmes automatiques de détection incendie et/ou d'extinction et vérifiez que les reports d'alarmes sont en ordre.
6. Vérifiez et activez les installations automatiques de détection intrusion et/ou les caméras avec report des alarmes.
7. Réalisez une ronde fermeture en vérifiant que toutes les portes coupe-feu sont fermées et que toutes les portes donnant vers l'extérieur et toutes les clôtures sont fermées à clé.
8. Conservez un jeu de clé à disposition et informez la centrale de surveillance afin que la police puisse éventuellement pénétrer dans le bâtiment.
9. Organisez la surveillance de l'entreprise, éventuellement à l'aide d'une société externe de gardiennage, et effectuez régulièrement des rondes sur le site.

Pourquoi choisir MS Amlin

Proximité

- Nos partenaires sont en contact direct avec un souscripteur identifié.
- Notre structure à taille humaine et notre autonomie locale nous permettent des prises de décisions rapides.
- Nous développons un partenariat dynamique et pérenne, basé sur l'écoute, la confiance et notre présence en régions.

Expertise

- Nos souscripteurs sont expérimentés et spécialisés dans leurs domaines, avec plus de 10 ans d'expérience en moyenne.
- Nos équipes sont régulièrement formées aux dernières tendances de risques et aux nouvelles réglementations.
- Passionnées par leur métier, nos collaborateurs font preuve d'un niveau d'exigence et d'engagement très élevés.

Sur-mesure

- Nous développons une approche personnalisée pour garantir un niveau de protection adapté à chaque entreprise.
- Les analyses de risques sont effectuées au cas par cas.
- Notre service ingénierie-prévention adapte son offre de prévention au profil des entreprises assurées.



Pour toute question ou demande d'information, l'équipe Ingénierie–Prévention reste à vos côtés :

prevention@msamlin.com